QUESTIONS D'ORIENTATION

- 1. Votre pays a-t-il déjà officialisé ses intentions de progresser dans la mise en œuvre du Pacte mondial ?
- 2. Si ce n'est pas le cas, quel processus de mise en œuvre est le plus approprié compte tenu du contexte, des capacités, et des structures et processus existants dans votre pays ?
- 3. Quels sont les chances et les défis concernant la budgétisation de la mise en œuvre du Pacte mondial ?
- 4. Comment ces chances et défis vont-ils évoluer au cours d'une période de bouleversement à grande échelle, comme lors de la pandémie de COVID-19?
- 5. De quels acteurs une volonté politique de haut niveau est-elle nécessaire pour budgétiser correctement la mise en œuvre du Pacte mondial ?
- 6. De quelles entités externes votre gouvernement est-il susceptible de recevoir des fonds pour la mise en œuvre du Pacte mondial ?
- 7. Votre gouvernement peut-il exploiter diverses ressources de financement, telles que les rapatriements de fonds, les obligations à impact social ou le financement du secteur privé? Les rapatriements de fonds sont des fonds privés appartenant aux migrants. Leur utilisation aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial doit donc être encouragée par des mesures appropriées (par exemple, offres d'obligations ou autres plans d'investissement), mais non rendue obligatoire (par exemple, en prélevant des taxes supplémentaires sur les fonds rapatriés).
- 8. Si des ressources de financement sont disponibles, quelles sont-elles et comment les mobiliserez-vous ?